



GAEC LA FERME DE RAOUNEL

116 route de la Boutiquette
46230 VAYLATS
Tél 05-65-24 73-54
b.gouraud@wanadoo.fr

Facture

Sas VARADETO
À l'attention de BAR LE GALOPIN
77 place de l'occitanie
46260 LIMOGNE EN QUERCY

N/Ref : Facture 130-3975-7 du 31/12/2023

Rocamadour

Cdts règlement : Comptant

À régler avant le : 07/01/24

Presta MO	Qté	PU HT	%TVA	HT	TTC
[ROCA] Rocamadour	80	0,6398	5,50	51,18	54,00

Détail TVA	20%	5.5%	Autre
Base HT	0,00	51,18	0,00
Cumul TVA	0,00	2,82	0,00

Total € HT	51,18
Total TVA	2,82
Total € TTC	54,00

En votre aimable règlement

Conformément au décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, et dans le cas d'une facture émise vers un professionnel, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement est fixé à 40 euros.

Adhérent à un centre de gestion agréé

Le vendeur accepte le règlement des sommes dues par chèque libellé à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.

Conformément à l'article L441-6 du code de commerce tout retard de paiement obligera l'acheteur au paiement d'un intérêt égal à 1.5 fois le taux d'intérêt légal.

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix.

Pour les ventes d'animaux les seules garanties sont celles prévues par les articles L 213-1 et suivants du code rural.



SARL BENNIKS
Capital de 1 000€ - 877 648 428 R.C.S. CAHORS - TVA intracom FR 91877648428
SIRET : 87764842800010
Siège Social : 26 Rue Centrale 46160 CAJARC
Tél : 05-65-40-76-51 Mail : boulangeriebenniks@gmail.com

LE GALOPIN

Facture N° 2300000466 du 31/12/2023

Page N° 1

Désignation	Quantité	P.u. T.T.C	Montant T.T.C
FLUTE 500 G	69,00	2,00 €	138,00 €
BAGUETTE	59,00	1,20 €	70,80 €

Tva	Libelle	Taux	Base H.T.	Montant
V2	TVA COLLECTEE TX 5.5%	5.50	178,12 €	9,80 €

Total H.T. 197,91 €
Montant Remise H.T. -19,79 €

Net H.T. 178,12 €
T.V.A. 9,80 €
Total T.T.C. 187,92 €

Date d'échéance : 30/01/2024 Mode de règlement : Chèque

IBAN : FR76 1120 6000 8300 6304 6683 024
BIC : AGRIFRPP812

Nos conditions de vente ne prévoient pas d'escompte pour paiement anticipé.
En cas de retard de paiement, sera exigible, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur.
En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40€ sera perçue pour frais de recouvrement (décret n° 2012-1115 du 2/10/2012).
Conformément à la loi du 12 mai 1980 N° 80335, les marchandises livrées demeurent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix.

Net à payer 187,92 €

△

Nom et adresse du client

Suite de la facture

Nº 2

n° TVA intracommunautaire

LE

N° du bon de commande :

FLACOI

Date de règlement : _____	TOTAL H.T. _____	200 07
Date de la livraison ou de la prestation : _____	T.V.A. _____ %	4 73
Mode de règlement : _____	Conditions d'escompte pour paiement anticipé : _____	TOTAL T.T.C. _____
		204 80

Adresse de facturation (si différente) :

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Article L441-10 et D441-5 du Code de commerce).